

16 oct 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 16 octobre 2002.](#)

Activités de déminage en Mer Baltique

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a donné son accord pour la participation d'un chasseur de mines belge dans une opération de neutralisation d'explosifs en Mer Baltique.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a donné son accord pour la participation d'un chasseur de mines belge dans une opération de neutralisation d'explosifs en Mer Baltique.

Il s'agit d'une mission consistant à nettoyer une zone d'explosifs de la première et deuxième guerre mondiale et à collecter des informations sur l'environnement maritime local. Cette opération, appelée Open Spirit 02, aura lieu entre le 18 et le 29 octobre 2002 et se déroulera dans la baie de Riga, en Lettonie. Le chasseur de mines belge Lobelia sera réellement engagé dans ces opérations dans l'escadre permanente de l'OTAN. Cette participation représente un effectif total de 46 militaires. Le coût de cette opération représente un montant de 57.698 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe